

ANNEXE 3

Deuxièmes insertions dans la presse

L'UNION

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Enquêtes publiques



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la Marne
 Direction départementale des Territoires
 Service Environnement Eau
 Préservation des Ressources
 Cellule Procédures environnementales
 Châlons-en-Champagne, le 14 avril 2015

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération rémoise (Reims-Métropole)

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du lundi 18 mai 2015 au vendredi 19 juin 2015 à 18 h (heure de clôture de l'enquête) inclus par arrêté préfectoral n° 2015 DIV ENQ 04 du 10 avril 2015 sur le projet de plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération rémoise (Reims-Métropole).

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, comprenant un résumé non technique, le projet de PPA, le procès-verbal du Conseil départemental de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques du 11 septembre 2014 et les résultats de la phase de consultation, dans les Mairies de Reims, Betheny, Bazannes, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles, Tinquieux, Cernay-lès-Reims, Prunay, Sillery, Puisieux, Taissy, Trois-Puits, Saint-Léonard, Villers-aux-Œuds, Champigny et Champfleury, aux jours et heures habituels d'ouverture des Mairies.

Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres déposés dans les Mairies de Reims, Prunay, Sillery, Bazannes et Betheny ou par voie électronique : ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr.

Le dossier sera également consultable sur le site de la DREAL <http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/plan-protection-de-l-atmosphere-de-reims-metropole-r1140.html>.

M. Edoire Sygut, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État en retraite, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête. Sont désignés membres de la commission d'enquête M. François Roualet, géomètre-expert, et Mme Ingrid Lengelle, professeur des écoles. Mme Valérie Coulmier, ingénieur hygiène-sécurité-environnement, est désignée membre suppléant.

M. François Roualet remplacera M. Edoire Sygut en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors les fonctions de président de la commission d'enquête jusqu'au terme de la procédure.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, Mme Valérie Coulmier, désignée membre suppléant, le remplacera jusqu'au terme de la procédure.

Les membres de la commission d'enquête siègeront selon les horaires suivants afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- à la Mairie de Reims : lundi 18 mai 2015 de 10 h à 12 h ; le samedi 6 juin 2015 de 10 h à 12 h et le vendredi 19 juin 2015 de 14 h à 16 h,
- à la Mairie de Prunay : le jeudi 28 mai 2015 de 10 h à 12 h,
- à la Mairie de Bazannes : le mercredi 3 juin 2015 de 16 h à 18 h,
- à la Mairie de Betheny : le vendredi 12 juin 2015 de 10 h à 12 h,
- à la Mairie de Sillery : le mercredi 17 juin 2015 de 16 h à 18 h.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des Territoires de la Marne ou en Mairie de Reims, Betheny, Bazannes, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles, Tinquieux, Cernay-lès-Reims, Prunay, Sillery, Puisieux, Taissy, Trois-Puits, Saint-Léonard, Villers-aux-Œuds, Champigny et Champfleury.

Éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, le plan de protection de l'atmosphère est ensuite arrêté par le préfet de la Marne.

Des informations sur le projet de plan de protection de l'atmosphère peuvent être demandées soit auprès de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Service des Transports, de l'Énergie, des Véhicules et de l'Air (plan-de-protection-de-l-atmosphere-de-reims-metropole.cae.steva.dreal-champ.ard@developpement-durable.gouv.fr) - 40, boulevard Anatole France - 51000 Châlons-en-Champagne, soit auprès de la Direction départementale des Territoires, Service Environnement, Eau et Préservation des Ressources - Cellule Procédures environnementales - 40, boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le préfet, la chef de Cellule Procédures environnementales.

Signé : Bernadette FABRY

2215115 MARNE AGRICOLE

PREFET DE LA MARNE
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
 Service Environnement Eau
 Préservation des Ressources
 Cellule Procédures Environnementales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération rémoise (REIMS-METROPOLE)

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du lundi 18 mai 2015 au vendredi 19 juin 2015 à 18 h 00 (heure de clôture de l'enquête) inclus par arrêté préfectoral n° 2015 DIV ENQ 04 du 10 avril 2015 sur le projet de plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération rémoise (REIMS-METROPOLE).

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, comprenant un résumé non technique, le projet de PPA, le procès-verbal du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques du 11 septembre 2014 et les résultats de la phase de consultation, dans les mairies de REIMS, BETHENY, BEZANNES, CORMONTREUIL, SAINT-BRICE-COURCELLES, TINQUEUX, CERNAY-lès-REIMS, PRUNAY, SILLERY, PUISIEUX, TAISSY, TROIS-PUITS, SAINT-LEONARD, VILLERS-AUX-NOEUDS, CHAMPIGNY et CHAMPFLEURY, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres déposés dans les mairies de REIMS, PRUNAY, SILLERY, BEZANNES et BETHENY ou par voie électronique : ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr.

Le dossier sera également consultable sur le site de la DREAL <http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/plan-protection-de-l-atmosphere-de-reims-metropole-r1140.html>.

M. Edoire Sygut, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État en retraite, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête. Sont désignés membres de la commission d'enquête M. François Roualet, géomètre-expert, et Mme Ingrid Lengelle, professeur des écoles. Mme Valérie Coulmier, ingénieur hygiène-sécurité-environnement, est désignée membre suppléant.

M. François Roualet remplacera M. Edoire Sygut en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors les fonctions de président de la commission d'enquête jusqu'au terme de la procédure.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, Mme Valérie Coulmier, désignée membre suppléant, le remplacera jusqu'au terme de la procédure.

Les membres de la commission d'enquête siègeront selon les horaires suivants afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- à la mairie de REIMS : lundi 18 mai 2015 de 10 h 00 à 12 h 00, le samedi 6 juin 2015 de 10 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 19 juin 2015 de 14 h 00 à 16 h 00
- à la mairie de PRUNAY : le jeudi 28 mai 2015 de 10 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de BEZANNES : le mercredi 3 juin 2015 de 16 h 00 à 18 h 00
- à la mairie de BETHENY : le vendredi 12 juin 2015 de 10 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de SILLERY : le mercredi 17 juin 2015 de 16 h 00 à 18 h 00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne ou en mairie de REIMS, BETHENY, BEZANNES, CORMONTREUIL, SAINT-BRICE-COURCELLES, TINQUEUX, CERNAY-lès-REIMS, PRUNAY, SILLERY, PUISIEUX, TAISSY, TROIS-PUITS, SAINT-LEONARD, VILLERS-AUX-NOEUDS, CHAMPIGNY et CHAMPFLEURY.

Éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, le plan de protection de l'atmosphère est ensuite arrêté par le préfet de la Marne.

Des informations sur le projet de plan de protection de l'atmosphère peuvent être demandées soit auprès de la direction de protection de l'atmosphère régionale de l'aménagement et du logement - service des transports, de l'énergie, des véhicules et de l'air (plan-de-protection-de-l-atmosphere-de-reims-metropole.cae.steva.dreal-champ.ard@developpement-durable.gouv.fr) - 40, Boulevard Anatole France - 51000 Châlons-en-Champagne, soit auprès de la Direction départementale des territoires, service environnement, eau et préservation des ressources - Cellule Procédures Environnementales - 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le préfet
 La Chef de Cellule Procédures Environnementales
 Bernadette FABRY